



Projet A3E : Accès à l'Energie et Efficacité Energétique au service d'un développement bas carbone en zones rurales, Togo et Bénin

TERMES DE REFERENCE DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET

AOUT 2025

1- CONTEXTE DE L'ETUDE

1.1. PRESENTATION DU GERES

Le Geres est une ONG de développement internationale fondée en 1976 qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie et lutte contre les changements climatiques et leurs impacts. En tant qu'acteurs de terrain, la transition énergétique est un levier majeur de notre action. Efficacité énergétique, énergies renouvelables et développement économique local sont au cœur de ses activités. L'approche inclusive, particulièrement envers les femmes, est transversale à toutes nos actions à travers le monde.

L'énergie est un fil conducteur et un dénominateur commun des actions du Geres, qui se structurent autour de 5 métiers : déploiement des énergies renouvelables, promotion de l'accès à l'énergie, maîtrise de la demande en énergie, accompagnement des politiques climat-énergie et mobilisation citoyenne pour la solidarité climatique. Nous ne limiterons pas les changements climatiques sans une transition énergétique ambitieuse. Cette transition énergétique doit être socialement juste. La recherche d'équité face aux changements climatiques impose une solidarité entre toutes et tous : c'est la Solidarité climatique. Cette solidarité doit s'exercer au sein de chaque territoire en France comme à l'international. Elle est indivisible. La transition énergétique est un levier majeur pour permettre l'accès de toutes et tous à des services énergétiques durables et pour promouvoir une consommation énergétique responsable.

Le Geres déploie ses métiers avec des approches transversales favorisant les impacts, la duplication à plus grande échelle et la pérennisation des actions : l'accompagnement du développement économique et la promotion d'une approche territoriale inclusive.

1.2. PRESENTATION DU PROJET

1.2.1 CONTEXTE ET HISTORIQUE DU PROJET

Contextes nationaux

Un enjeu important de développement, au Bénin comme au Togo, est de promouvoir la stabilité en zone rurale et l'équité en développant les économies rurales, qui concentrent les plus grandes difficultés : forte croissance démographique, vulnérabilités aux aléas climatiques et fragilité économique, accès plus restreint aux services sociaux de base.

Au Bénin, la situation économique et sociale est stable, marquée par une forte croissance économique à 7,5 % en 2024 (augmentation de 1,1 % par rapport à l'année 2023). Le secteur agricole reste le premier moteur de la croissance béninoise et représente 18 % du PIB en 2024. La croissance devrait continuer de grimper en 2025 portée par de grands chantiers sur l'industrie agro-alimentaire et le développement des services. Au Togo, les perspectives économiques sont également prometteuses pour les années à venir (croissance de 5,3 % en 2023).

Les économies des deux pays sont malgré tout menacées par les changements climatiques. Selon la Banque Mondiale, sans efforts d'adaptation supplémentaires, le changement climatique devrait entraîner des pertes économiques croissantes, les pertes annuelles moyennes de PIB pouvant atteindre jusqu'à 19 % d'ici 2050 au Bénin. Le secteur agricole représentant une part importante de l'économie, il est essentiel d'adapter les pratiques agricoles, de restaurer et de protéger les forêts, et d'investir dans les ressources en eau.

L'accès à une énergie renouvelable propre est un formidable vecteur de développement local ; mais les programmes d'électrification rurale par des mini-réseaux ne répondent pas toujours aux besoins

des acteurs productifs. En outre, la transformation de produits agricoles, principalement réalisée par des groupements féminins, repose encore sur des technologies polluantes et inefficaces de cuisson ou de fumage, fortement émettrices de carbone, qui engendrent des problèmes de santé pour les femmes et une forte pression sur les ressources naturelles en bois.

Contexte d'intervention du Geres

Le Geres est nouvellement présent au Togo mais présent au Bénin depuis plus de 20 ans. Depuis 2016, à travers les deux phases du projet Cemaaterr, le Geres a travaillé avec le GIC (Groupement Intercommunal des Collines), pour accompagner les communes dans l'intégration des enjeux climatiques dans leurs politiques locales. Plusieurs actions ont été menées, focalisées notamment sur la cuisson propre : cadre de concertation autour de la biomasse, diffusion de meules de carbonisation améliorées, diffusion de foyers productifs améliorés. La composante « biomasse » de ce projet est une prolongation des actions menées pour permettre d'en élargir l'impact.

En parallèle, le succès des ZAE (Zones d'Activités Electrifiées) au Mali et de la diffusion commerciale de kits solaires par ARESS avait conduit les deux organisations à envisager une collaboration autour des projets d'installation de mini-réseaux au Bénin et au Togo. Conscients que l'électrification rurale profite souvent peu aux activités productives, les deux organisations vouaient tester une mise en commun de leurs savoirs faire pour une offre de qualité aux Très Petites Entreprises (TPE). Cette relation a commencé, concrètement, par une mission d'appui d'ARESS à GBA (Green Biz Africa), entreprise sociale co-créée par le Geres et plusieurs investisseurs maliens, qui est opérateur des ZAE au Mali. Ce projet permet de tester, autour d'un mini-réseau villageois appartenant à Soleil du Bénin (ARESS/GDS(Générale du Solaire)/Neot Off-grid Africa) mais installé et opéré par ARESS, les solutions d'accès à l'électricité pour les usages productifs.

IDID a été partenaire du Geres pendant la première phase de CEMAATERR, notamment sur l'accompagnement des communes pour l'inclusion des enjeux climatiques dans les PDC3 (Plan de développement communaux « 3ième génération »). IDID a depuis renforcé ses compétences en appui aux petits entrepreneurs ruraux et aux groupements féminins à travers plusieurs projets d'appui à l'entrepreneuriat rural.

Contexte et évolutions du projet

En se fondant sur l'expérience du Geres pour les Zones d'Activités Electrifiées au Mali, au Sénégal et au Burkina Faso, sur l'expérience en mini – réseaux et kit solaires de ARESS/GDS, et sur l'expérience en accompagnement des entrepreneurs ruraux de IDID, le projet vise à favoriser un développement bas carbone en zones rurales au Togo et au Bénin à travers un accès à l'énergie et l'efficacité énergétique pour les usages productifs. 31 TPE ou groupement accéderont à des solutions d'accès à l'énergie et d'efficacité énergétique et seront accompagnés dans leur développement économique. 110 groupements féminins de transformation agricole accéderont à des solutions d'efficacité énergétique et parmi eux 29 seront accompagnés dans leur développement économique.

Les communes ciblées par le projet sont :

- Au Bénin, les communes de Bantè et Ouèssè, et en particulier le village de Idadjo, Dassa, et en particulier le village de Gbowele, dans le département des Collines, de Tchaourou (département de Borgou), Bassila (département de Donga), et Zogbodomey, et en particulier le village de Samionta, dans le département du Zou.
- Au Togo, la commune des Lacs1 à Aného, dans la Région Maritime.

Volet accès à l'électricité

Lors de l'écriture du projet, le dimensionnement de solutions durables d'aide au développement économique socialement justes et écologiquement viables, a évidemment été le principal leitmotiv. Mais d'expérience, nous savons aussi que pour réaliser ce dessein de pérennité et d'impacts positifs, il peut être nécessaire de modifier les activités proposées suite à un diagnostic plus précis des territoires, ou à l'analyse de la pertinence des solutions avec les acteurs locaux. Cette méthode,

validant avant la mise en œuvre l'objectivité et l'efficacité de l'intervention évite la mise en place de solutions non-adaptées, où seulement temporaires pour la durée du projet. Cela implique donc que certaines actions prévues peuvent être remaniées voire complètement modifiées, ce qui a été le cas dans cette phase de projet.

C'est ainsi qu'après un diagnostic socio-énergétique du village de Idadjo et l'analyse des besoins des entreprises locales, la nécessité de la construction d'une ZAE n'a pas été validée, alors que préalablement envisagée par le projet. De plus, la vision stratégique d'accompagnement d'acteurs d'électrification rurale déjà actifs dans le pays plutôt que de créer des alternatives de production d'électricité potentiellement concurrentes a permis de recentrer le projet sur l'appui aux opérateurs mini-réseaux dans la viabilisation de leurs infrastructures à travers le développement des usages productifs de l'électricité par leurs clients. Toutes ces raisons ont poussé le Geres à faire évoluer le projet et à ne pas s'orienter vers la construction de locaux d'activités sur le modèle ZAE.

Une des vocations du projet étant de déterminer les conditions favorables de connexion des activités productives à l'électricité sur les mini-réseaux, le Geres entendait dès lors répliquer sa méthodologie d'approche dans deux mini-réseaux supplémentaires afin d'avoir des bases de comparaison des résultats obtenus à Idadjo. Les opérateurs de mini-réseaux présentent des approches différentes en termes d'intégration de la dimension productive de l'énergie qu'ils distribuent. Le partenariat avec un autre opérateur permet aussi de comparer ces aspects et le Geres souhaitait travailler avec plusieurs acteurs locaux du milieu de l'énergie hors-réseau. Après plusieurs échanges avec les opérateurs les plus importants du Bénin ayant des mini-réseaux en exploitation, le Geres a établi un partenariat avec l'opérateur OnePower Bénin, afin d'accompagner 10 TPE (dont 50 % de femmes) dans les deux villages où des mini-réseaux sont déjà en service : le village de Samionta (commune de Zogbodomey, département du Zou) et le village de Gbowele (commune de Dassa, département des Collines).

Volet cuisson propre

Enfin, Sur les rives du Togo et dans les collines du Bénin, des centaines de femmes transformatrices s'engagent pour transformer leurs ressources locales en leviers d'autonomie économique. Au croisement des injustices de genre et des urgences climatiques, ce projet donne ainsi aux femmes rurales du Bénin et du Togo les outils pour transformer leur avenir.

En renforçant leurs capacités productives tout en préservant les ressources naturelles, il bâtit un modèle de développement durable, inclusif et bas carbone. Le projet visait à fournir des solutions énergétiques efficaces auprès des groupements de transformatrices agro-alimentaires, principalement de manioc et de produits halieutiques, réduisant la consommation de bois-énergie et améliorant les conditions sanitaires. Le projet soutient les actrices productives pour maximiser l'impact économique et social des solutions énergétiques adoptées. Une méthodologie dynamique est développée pour appuyer les groupements féminins de transformation agro-alimentaire, en tenant compte des contraintes des femmes entrepreneures au Bénin et au Togo. Enfin, la filière de production et de diffusion des foyers productifs améliorés à destination des femmes transformatrices au Bénin est renforcée par le projet. Un système de suivi de la diffusion et de l'usage des foyers est mis en place, avec l'objectif d'inclure cette filière dans un mécanisme de financement carbone à terme.

1.2.2 OBJECTIFS DU PROJET

Objectif global : Favoriser un développement bas carbone en zones rurales au Togo et au Bénin à travers un accès à l'énergie et l'efficacité énergétique pour les usages productifs.

Objectif Spécifique 1

Le premier objectif spécifique est de mettre à disposition des solutions techniques adaptées d'efficacité énergétique et d'accès à l'électricité pour les acteurs productifs dans 5 communes du Bénin et du Togo.

- Il s'agira de mener deux diagnostics énergétiques territoriaux, pour identifier les usages de l'électricité, les besoins spécifiques des TPE sur le territoire, ainsi que l'offre locale de solutions.
 - Cible : dans deux territoires ruraux, un diagnostic sexo-spécifique des usages productifs de l'électricité et un dimensionnement des solutions possibles seront réalisés.
- Des solutions techniques adaptées (Zone d'Activité Electrifiée raccordée à un mini-réseau villageois au démarrage puis annulé, kits productifs solaires) seront évaluées d'un point de vue techniques et économiques, et les décisions d'investissement prises.
 - Cible : 31 TPE/groupements (29 TPE au Bénin, 2 groupements au Togo) améliorent leur accès à l'électricité.
- Des solutions techniques énergétiques efficaces sont diffusées auprès des groupements de transformatrices agro-alimentaires, permettant de diminuer la consommation de bois - énergie et d'améliorer leurs conditions sanitaires.
 - Cible : 110 groupements (108 au Bénin, 2 au Togo) accèdent à des solutions de cuisson améliorées, soit 400 foyers améliorés diffusés (Bénin), 17 fours Chokor (Togo).

Objectif Spécifique 2

Le second objectif spécifique est d'appuyer les acteurs productifs (TPE, groupements féminins) pour qu'ils maximisent l'impact économique et social des solutions énergétiques adoptées.

- En croisant l'expérience d'IDID sur l'entrepreneuriat vert au Bénin et celle du Geres autour de l'appui aux groupements (CEMAATEER au Bénin) et des ZAE au Mali, une méthodologie sera développée pour appuyer les TPE et les groupements féminins de transformation agro-alimentaire. Notamment, la dimension inclusive sera consolidée en tenant compte des contraintes des femmes entrepreneurs en zone rurale au Bénin et au Togo. L'accompagnement sera personnalisé selon les besoins et désirs de chaque entrepreneur, et conçu comme une série de formations, pour la plupart pratiques, individuelles ou en petits groupes.
 - Cible : une méthodologie contextualisée élaborée
- Les TPE (Très Petites Entreprises) et groupements féminins maximisent l'impact économique (valeur ajoutée, emplois) de l'accès à l'énergie et aux solutions techniques proposées.
 - Cible : 31 TPE et 29 groupements féminins appuyés pour la croissance de leur activité. (29 TPE et 27 groupements au Bénin, 4 groupements au Togo).
- La filière de production et de diffusion des foyers productifs améliorés à destination des femmes transformatrices au Bénin sera renforcée. Notamment, un système de suivi de la diffusion et de l'usage des foyers sera mis en place, avec l'objectif d'inclure cette filière dans un POA finance carbone à terme.
 - Cible : Les besoins en renforcement des maillons de la filière sont identifiés ; Un réseau de femmes transformatrices structuré ; un système de suivi de la diffusion des foyers est opérationnel ;

1.2.3 RESUME

DU

PROJET

Objectif spécifique 1 : Mettre à disposition des solutions techniques adaptées d'efficacité énergétique et d'accès à l'électricité pour les acteurs productifs dans 2 territoires ruraux du Bénin et du Togo.			
Résultat 1 : Les TPE du territoire utilisant l'électricité sont identifiées, leurs besoins spécifiques sont connus.			
Activités	Indicateur(s) de suivi de l'activité	Indicateur de suivi des activités réalisées à l'issue de la Tranche 1 (01/03/2023-31/03/2025)	Indicateur de suivi des activités prévues pour la Tranche 2 (01/04/2025-28/02/2026)
A.1.1.1 : Diagnostic intégrant la dimension genre des usages productifs de l'électricité dans deux territoires ruraux (note méthodologique, analyse de la demande, de l'offre, restitution)	I.1.1 : 3 notes méthodologiques produites pour le diagnostic au Bénin et 1 note pour le diagnostic au Togo I.1.2 : dans 4 territoires ruraux, un diagnostic intégrant la dimension genre des usages productifs de l'électricité avec les parties prenantes est réalisé et partagé (personnels techniques des communes, regroupements de professionnels, entrepreneur.euses)	I.1.1 : 3 notes méthodologiques produites pour le diagnostic au Bénin et 1 note pour le diagnostic au Togo I.1.2 : dans 4 territoires ruraux, un diagnostic intégrant la dimension genre des usages productifs de l'électricité est réalisé et partagé (personnels techniques des communes, regroupements de professionnels, entrepreneur.euses)	
Résultat 2 : Des solutions techniques adaptées d'accès à l'électricité sont offertes aux TPE			
A.1.2.1 : Analyse technico – économique des solutions envisageables : mise en place d'une ZAE, solutions individuelles pour les clients productifs sur site, solutions solaires autonomes productives (kits SPS)	I.1.3 : Raccordement de 31 TPE sur un mini-réseau I.1.4 : 6 kits solaires productifs autonomes dimensionnés, étude de faisabilité complétée (Ouèssè, Bénin) I.1.5 : 1 kit solaire productif autonome dimensionné, étude de faisabilité complétée (Lacs 1, Togo)	I.1.3 : Raccordement de 12 TPE sur un mini-réseau I.1.4 : 6 kits solaires autonomes productifs dimensionnés, étude de faisabilité complétée I.1.5 : 1 kit solaire productif autonome dimensionné, étude de faisabilité complétée (Lacs 1, Togo), 7 connexions au réseau national dimensionnées, étude de faisabilité complétée 41 TPE identifiées à Idadjo (Bénin) 15 TPE identifiées à Samionta (Bénin) 15 TPE identifiées à Gbowele (Bénin) 5 groupements identifiés à Lacs1 (Togo)	I.1.3 : Raccordement de 31 TPE sur un mini-réseau
A.1.2.2 : déployer une ZAE (Ouèssè, Bénin)	Activité non réalisée suite au diagnostic		
A.1.2.3 : déployer des	I.1.7 : Nb de TPE ou groupements qui	I.1.7 : 1 TPE ou groupements qui installent	I.1.7 : au moins 2 kits opérationnels à

installations solaires individuelles autonomes (10 à Ouèssè, Bénin et 2 au Togo)	installent des kits solaires adaptés à leur activité	des kits solaires adaptés à leur activité	Ouèssè, Bénin et 1 kit opérationnel à Aného, Togo
Résultat 3 : Des foyers productifs et fours de fumage améliorés sont diffusés auprès des groupements de transformatrices agro-alimentaires, permettant de diminuer la consommation de bois - énergie et d'améliorer leurs conditions sanitaires.			
A.1.3.1 : cartographie des groupements féminins, analyse des usages de cuisson et fumage	I.1.8 : Nombre de groupements identifiés usages de cuisson et fumage analysés I.1.9 : Nombre de groupement identifiés pour structurer la filière	I.1.8 : 236 groupements identifiés au Bénin 2 groupements de transformatrice de poisson identifiés au Togo I.1.9 : 27 groupements identifiés pour structurer la filière	
A.1.3.2 : diffusion de 400 foyers productifs améliorés (Bénin)	I.1.10 : Nombre de foyers diffusés	I.1.10 : 268 foyers diffusés 6 artisans ferronniers formés à la fabrication des cages métalliques 1031 (910 F et 121 H) personnes formées à la fabrication des agrégats d'argile 994 (886 F et 108 H) personnes formées à l'insertion de l'argile dans la cage métallique 86 kits de productions distribués aux groupements féminins	I.1 : 400 foyers diffusés
A.1.3.3 : construction de 20 fours Chorkors (Togo)	I.1.11 : Nombre de fours Chorkors construits	I.1.11 : 12 fours chorkors construits	I.1 : 17 fours chorkors construits

Objectif spécifique 2 : Appuyer les acteurs productifs (TPE, groupements féminins) pour qu'ils maximisent l'impact économique et social des solutions énergétiques adoptées.			
Résultat 1 : Une méthodologie adaptée au contexte en croisant les expériences réussies de Geres au Mali et de IDID dans les zones rurales au Bénin est développée, en tenant compte des contraintes des femmes entrepreneurs.			
Activités	Indicateur(s) de suivi de l'activité	Indicateur de suivi des activités réalisées à l'issue de la Tranche 1	Indicateur de suivi des activités prévues pour la Tranche 2
A.2.1.1 : Diagnostic genre sur les contraintes spécifiques pesant sur les femmes entrepreneurs et leaders de groupements	I.2.1 : Un diagnostic genre pour le Bénin I.2.2 : Un diagnostic genre pour le Togo	I.2.1 : Un diagnostic évaluant les dynamiques de genre dans le village de Idadjo est réalisé et partagé. Une dimension genre a été intégrée au diagnostic cuisson pour déterminer les contraintes spécifiques pesant	I.2.1 : Trois diagnostics évaluant les dynamiques de genre dans les villages de Idadjo, Samionta et Gbowele sont réalisés et partagés.

		sur les groupements I.2.2 : Un diagnostic genre pour le Togo est inclus dans les diagnostics territoriaux initiaux et les diagnostics participatifs avec les groupements et partagé	
A.2.1.2 : atelier de contextualisation de la méthodologie d'appui (Bénin) et élaboration d'une note méthodologique (Togo)	I.2.3 : 1 atelier de contextualisation & validation tenu (Bénin) I.2.4 : Une contextualisation de la méthodologie réalisée pour le Togo	I.2.3 : 1 atelier de contextualisation & validation tenu (Bénin) I.2.4 : 1 méthodologie d'appui contextualisée définie et documentée	
Résultat 2 : Les TPE (Très Petites Entreprises) et groupements féminins maximisent l'impact économique (valeur ajoutée, emplois) de l'accès à l'énergie et aux solutions techniques proposées.			
A.2.2.1 : identification des TPE dans la zone autour d'Idadjo ; identification de 2 TPE au Togo	I.2.5 : Nombre de TPE potentiellement candidates à l'appui du projet avec connexion au mini-réseau et Nb de TPE candidates pour acheter un kit SPS identifiées I.2.6 : Nombre de groupements identifiés au Togo	I.2.5 : 89 TPE candidates pour être accompagnées par le projet à Idadjo, Samionta et Gbowele. 17 TPE candidates pour acheter un kit SPS. I.2.6 : 3 groupements de mareyeuses identifiés	
A.2.2.2 : Accompagner le développement de plans d'affaires pour les 22 TPE sélectionnées (20 Bénin, 2 Togo) pour rejoindre une ZAE ou recevoir un kit SPS, ainsi que pour 27 groupements (27 au Bénin).	I.2.7 : Nb de TPE et groupements féminins qui ont élaboré un plan d'affaires.	I.2.7 : 24 plans d'affaires élaborés ; 16 avec les TPE au Bénin et 8 au Togo (plans d'affaires élaborés pour 8 unités de productions au sein de 2 groupements féminins au Togo)	I.2.7 : 61 plans d'affaires élaborés ; 26 avec les TPE au Bénin ; 27 avec les groupements au Bénin ; 8 avec les groupements au Togo
A.2.2.3 : Dérouler des modules de formation adaptés aux besoins des entreprises et des groupements	I.2.8 : Nb de groupements et TPE ayant bénéficié de l'accompagnement adapté à leur besoin	I.2.8 : 24 groupements et TPE ont bénéficié d'un accompagnement adapté à leurs besoins 20 TPE ayant reçues une formation entrepreneuriale, en gestion économique ou en marketing 6 TPE ayant reçu une formation métier 4 groupements au Togo ont bénéficiés de	I.2.8 : 60 TPE groupements et TPE ont bénéficié d'un accompagnement adapté à leurs besoins

		renforcement en gestion économique et financière et en structuration.	
A.2.2.4 : Mise à disposition d'équipements avec option de rachat pour les TPE	I.2.9 : Nb de TPE accédant à des équipements productifs (via prêts, financements sur fonds propres, location, tests...)	I.2.9 : 11 TPE ou groupements ont accédé à des équipements électriques via des tests avec option d'achat, des financements sur fonds propres ou des prêts auprès d'IMF	I.2.9 : 31 TPE ou groupements ont accédé à des équipements via des tests avec option d'achat, des financements sur fonds propres ou des prêts auprès d'IMF
Résultat 3 : Les impacts économiques seront pérennisés par le renforcement des acteurs en amont/en aval des filières au Bénin			
A.2.3.1 : identification des besoins de renforcement amont/aval de la filière de production de foyers améliorés productifs.	I.2.10 : Une note d'analyse produite, identifiant les besoins en renforcement des maillons	I.2.10 : Une note d'analyse produite, identifiant les besoins en renforcement des maillons (intégré dans la cartographie des groupements, A.1.3.1)	
A.2.3.2 : structuration d'un réseau de femmes transformatrices pour faciliter le passage à l'échelle de la diffusion	I.2.11 : Un réseau de femmes transformatrices structurées (Bénin)	Une méthodologie de structuration en réseau développée	I.2.11 : Un réseau de femmes transformatrices structurées (Bénin)
A.2.3.3 : développement d'un système de traçabilité des ventes et renforcement des maillons de la filière de production et vente de foyers améliorés (Bénin)	I.2.12 : Un Système de traçabilité des ventes est opérationnel (Bénin)	I.2.12 : Un Système de traçabilité des ventes est opérationnel (Bénin)	I.2.12 : Un Système de traçabilité des ventes est opérationnel (Bénin)

2-EVALUATION DU PROJET

Ce projet est financé par un consortium de bailleurs publics et privés, dont 60% par l'Agence Française de Développement (AFD), des Fondations (Nexans, Synergie Renouvelable, Lord Michelham of Helinghly, Rexel, Raja, Valorem) et l'ONG ADA. Les règles et bonnes pratiques de l'AFD en matière d'évaluation devront être adoptées pour cette prestation.

2.1 OBJECTIFS DE L'EVALUATION

L'évaluation finale vise à :

- Évaluer le projet A3E au travers des critères CAD de l'OCDE : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, effets, impact et durabilité ;
- Mesurer le niveau d'atteinte des objectifs initialement fixés ;
- Apprécier les résultats obtenus à court et moyen termes sur un échantillon représentatif de bénéficiaires direct.es, indirect.es et finaux du projet ;
- Mettre en lumière les principaux points forts du projet et notamment sur les méthodologies développées par l'équipe, ainsi que les points d'amélioration ;
- Tirer des enseignements et proposer des recommandations d'ordre stratégique et opérationnel (notamment en termes d'objectifs, de modes opératoires et de champs d'intervention) à privilégier dans la perspective d'une continuité de projet (phase 2 en cours de conception et soumission à l'AFD d'ici fin 2025).

L'ensemble des documents du projet, ainsi que le guide d'évaluation de l'AFD sur les principes d'évaluation, seront mis à disposition du consultant au démarrage de la prestation pour nourrir l'étude des acquis déjà capitalisés au niveau du Geres sur ce projet.

2.2 QUESTIONS EVALUATIVES

2.2.1 PERTINENCE ET COHERENCE

Il s'agira d'évaluer dans quelle mesure :

- Le projet, tel qu'il a été conçu, a contribué à répondre aux besoins socio-économiques identifiés dans la phase de conception et à atteindre les objectifs fixés ?
- Le projet répond aux attentes des bénéficiaires et en particulier des femmes entrepreneuses, aux besoins des TPE/groupements, des élus locaux et de la population des communes concernées ?
- Les services fournis par les TPE (froid, couture, coiffure...) répondent aux attentes des populations ?
- Les résultats obtenus sont pertinents pour favoriser le développement économique des territoires ?
- Le projet a su prendre en compte des spécificités de genre et des jeunes à toutes les phases du cycle de projet ?
- Les impacts sur l'efficacité énergétique, la lutte contre la déforestation et la baisse des émissions de CO2 sont avérés ?

2.2.2 EFFICACITE

Il s'agira d'évaluer dans quelle mesure :

- Les activités mises en œuvre ont permis d'atteindre les objectifs et résultats initialement prévus ?

- Quelles ont été les principales raisons de la réalisation ou de la non-réalisation des objectifs et des résultats ?
- Identifier et documenter les bonnes pratiques (notamment sur les processus méthodologiques), réussites, enseignements tirés ou exemples transférables.

2.2.3 EFFICIENCE

- Les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été suffisantes pour délivrer les résultats attendus et dans les meilleures conditions ?
- Est-ce que les ressources du projet ont-été correctement utilisées pour l'atteinte des résultats attendus ?
- Quels types d'obstacles (administratifs, financiers, coordination et de gestion, culturels, comportements traditionnels) le projet a-t-il rencontré et dans quelle mesure cela a-t-il affecté son efficacité ?

2.2.4 EFFET ET IMPACT

Pour chacun des opérateurs mini-grids dans chaque village, il s'agira de mettre en exergue comment les activités d'appui aux TPE et aux opérateurs mises en place par le projet sont fonctionnelles, à travers les analyses suivantes :

- Taux de consommation des MW produits par les TPE pour leurs usages productifs
- Recouvrement des factures d'électricité
- Capacités de contraction d'emprunts et de remboursement afin de développer les usages productifs
- Stimulation du développement de l'activité des TPE existantes, amélioration de leur viabilité, et la création de nouvelles TPE
- Augmentation des capacités de production et donc des revenus des TPE
- Interactions favorisées entre TPE et dynamisation de l'écosystème entrepreneurial
- Amélioration des conditions de travail des entrepreneur-es
- Inclusion des femmes et des jeunes dans les activités productives

L'évaluation ciblera également les activités de transformation agro-féminines de manioc en gari (au Bénin) et des produits halieutiques (au Togo), afin d'envisager dans quelle mesure :

- Les revenus des femmes transformatrices agroalimentaires ont augmenté ?
- La production de produits transformés s'est améliorée en volume et en qualité ?
- La pénibilité du travail et les effets néfastes sur la santé sont réduits ?
- L'effet des actions mises en place favorise l'autonomisation économique des femmes transformatrices et les conséquences sur leur position sociale au sein de leur communauté/famille ?

2.2.5 DURABILITE - VIABILITE

Il s'agira d'envisager la pérennité post-projet des activités accompagnées et leur viabilité autonome, hors nouveaux financements extérieurs.

L'hypothèse de passage à l'échelle lors une seconde phase de projet devra aussi être analysée au regard des besoins et des potentiels identifiés.

2.2.6 PERSPECTIVES & RECOMMANDATIONS

L'évaluation devra offrir une dimension plus prospective et permettre de faire des recommandations stratégiques, méthodologiques et opérationnelles dans la perspective d'une mise à l'échelle lors d'une

phase 2 du projet, visant à renforcer le développement économique en zone rurale via l'accès à l'énergie :

- D'une part, sur les activités de cuisson propre et d'appui aux groupements de transformation agricole au Bénin et au Togo, avec un focus sur le manioc, et notamment dans une approche favorisant l'appui à l'ensemble de la chaîne de valeur de la production/diffusion/utilisation de foyers améliorés ;
- D'autre part, sur les activités d'accès à l'électricité pour le développement des usages productifs des TPE et en soutien à la viabilité économique des infrastructures d'électrification rurale existantes.

Également, l'étude évaluera comment l'évolution du contexte économique, social et politico-sécuritaire (sous forme de scénarios) pourra affecter les résultats et la durabilité du projet actuel, ainsi que le déploiement d'une phase 2 démarrant à la suite du projet actuel (dès mars 2026), pour une durée de 34 mois.

2.3 PERIMETRE DE L'ETUDE

L'étude portera sur l'ensemble des activités du projet, sur toutes les géographies du projet, au Bénin comme au Togo, précisément :

- Au Bénin, les communes de Bantè et Ouèssè, et les village de Idadjo, Samionta et Gbowele dans le département des Collines, la commune de Tchaourou (département de Borgou) et la commune de Bassila (département de Donga). Des échanges avec la représentation du Geres à Cotonou et avec les partenaires du projet présents dans cette ville sont à prévoir.
- Au Togo, la commune des Lacs1 à Aného, dans la Région Maritime.

2.4 METHODOLOGIE

Après une analyse documentaire (rapports d'activités, d'évaluation précédent, documents de projets) et des discussions avec les équipes du Geres afin d'approfondir sa connaissance du projet, le/la consultant.e devra accorder une large place aux entretiens des acteurs sur le terrain.

Les outils et méthodologie d'enquête seront présentés au Geres pour validation, en amont de la réunion de cadrage de l'étude.

En ce qui concerne l'enquête, il s'agira de :

- Rencontrer les TPE/groupements présents dans les communes d'action du projet et échanger avec eux sur le projet ;
- Echanger avec les partenaires et prestataires du projet : opérateurs de mini-grids (ARESS, One Power), IDID, CoForMo, FeNaTraM, EcoBénin, SENS, PADIE ;
- Rencontrer les élus locaux des différentes communes qui ont bénéficié du projet et prendre le poult de leur ressenti sur le projet ;
- Echanger avec un échantillon de populations des communes concernées.

Un minimum de deux (2) jours par site d'activités est recommandé, correspondant à 7 sites au Bénin et 1 site au Togo, soit environ 16 jours d'échanges de terrain.

Un rapport provisoire sera remis à la fin des enquêtes terrain, en amont de la restitution des résultats de l'étude.

Enfin, deux restitutions auront lieu pendant la période d'exécution de la prestation : une à mi-parcours pour présenter les avancées et réorienter la méthodologie si nécessaire, et une restitution finale avec le bailleur AFD et d'autres potentiels co-financeurs, présentant de manière synthétique les résultats de l'étude.

Un rapport final sera remis après la réunion de restitution.

2.5 LIVRABLES ATTENDUS

La consultance produira les livrables suivants :

1. Un compte-rendu de réunion de cadrage avec l'équipe projet
2. Un document de cadrage incluant une note méthodologique finale, une matrice mise à jour de questions évaluatives avec l'équipe projet et un plan de travail ainsi que les outils d'enquête
3. Un compte-rendu de chaque séance de travail ou réunion de restitution, avec des points d'action clairement identifiés
4. Un rapport d'étude provisoire du projet comportant les recommandations et perspectives
5. Un rapport d'étude final, tenant compte des observations – corrections de l'équipe projet suite aux réunions de restitution et relectures.

2.6 CALENDRIER

Les résultats et livrables sont attendus au plus tard le 15 Novembre 2025. Le calendrier suivant présente les principaux jalons de l'étude

Activités	Périodes
Réunion de cadrage avec l'équipe projet	Au plus tard 23 Septembre 2025
Validation des outils d'enquête	Au plus tard 08 Octobre 2025
Mission, enquêtes terrain et restitution à chaud à l'équipe projet	Courant Octobre 2025
Restitution à Geres + AFD et autres bailleurs, et rapport provisoire	Au plus tard 07 Novembre 2025
Rapport final	Au plus tard 20 Novembre 2025

2.7 MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

2.7.1 EQUIPE

Il est souhaité que l'équipe en charge de l'étude soit :

- Composée d'au moins un expert-e en évaluation de projets, expérimenté en techniques d'évaluation participatives et en analyses socio-économiques
- Expérimentée en techniques d'évaluation participatives, en analyses socio-économiques, sur les enjeux d'accès à l'énergie et du développement économique en zone rurale en Afrique
- Composée d'un personnel maîtrisant une ou des langues locales, ou accompagnés par un/des interprète(s).

Le Bureau d'Etudes ou prestataire fournira la liste des experts proposés et leurs CV pour la réalisation de cette étude. L'équipe de consultants devra fournir au moins 3 références de travaux similaires.

Il est vivement recommandé que le bureau d'étude ou qu'une partie de ses équipes soit basé au Bénin. L'équipe dédiée aux rencontres de terrain devra absolument prendre en compte dans sa composition la sensibilité au genre dans le but d'accéder sans restriction à tous les groupes cibles, et en particulier aux femmes, qui sont les cibles principales du projet.

2.7.2 BUDGET

Le budget devra comprendre les honoraires des consultants, les frais de transport, hébergement, les perdiems, ainsi que les imprévus éventuels.

La conduite de l'étude est estimée à environ 40 homme/jour, répartis comme suit :

- Environ 5 homme/jour de préparation de projet
- Environ 20 homme/jour de visites, rencontres et entretiens de terrain au Bénin et au Togo
- Environ 5 homme/jour d'échanges avec le Geres aux différentes étapes du projet
- Environ 10 homme/jour de constitution des livrables et de restitution finale

2.8 LOGISTIQUE

Les frais de déplacement et de vie pour ces missions doivent être prévus par le Consultant et mentionnés dans le budget de l'offre financière. Il n'est pas prévu de mettre à disposition des consultants des moyens roulants (véhicules). Les agents du Geres sur chaque zone d'intervention faciliteront les accès et l'introduction de l'équipe du consultant aux communes d'implantation des activités.

3. COMMENT CANDIDATER

Pour candidater il est impératif de télécharger le dossier d'appel d'offre complet disponible sur ce site qui précise toutes les conditions de soumissions et les modèles de formulaires de réponses :

<https://afd.dgmarket.com/tender/97433206>